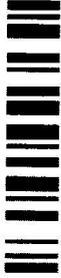




MB001295

Composition d'histoire



Examen ou concours :

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

" C'est nous les Africains qui revenons de loin. Venus des colonies pour sauver la patrie ", déclare le chant militaire " Les Africains " composé pendant la Seconde Guerre mondiale. Il donne l'image d'une Afrique française unie, prête à défendre la Mère-Patrie contre l'ennemi. Or une telle représentation ne saurait masquer les résistances dans les colonies et en France métropolitaine à l'égard de l'ordre colonial en Afrique sous domination française. Cependant, cette lutte n'est pas uniforme ni continue, et recourre une large palette de moyens, plus ou moins manifestes et visibles. Chez les colonisés, la lutte peut être divisée en trois grands moments : on observe d'abord des résistances spontanées et traditionnelles dans leur forme, puis une certaine adaptation des résistances à l'ordre colonial (silence, messianisme, fuite, intégration dans le système administratif et scolaire), et enfin la structuration de la lutte au travers de mouvements nationalistes et de véritables partis politiques. Le renforcement de la lutte chez les colonisés est donc guidé par une politisation croissante des

N° 1 1/20

populations indigènes. En luttant contre l'ordre colonial, il s'agit donc de lutter contre la relégation, l'humiliation et la violence tant physique que symbolique. Pour ce qui est de la France métropolitaine, la prise de conscience est plus lente, tant les Français ne sont pas informés ni intéressés par leur Empire. Il faut attendre le XX^e siècle pour qu'une opposition manifeste à l'ordre colonial émerge, notamment avec la fortification de la SFIO et du PC qui apportent leur soutien aux colonisés. La différence est donc grande entre 1871 et 1962 : la Révolte de la Grande Kabylie relève encore du soulèvement traditionnel et la France demeure préoccupée par la défaite franco-prussienne. À l'inverse, l'année 1962 met un terme à plusieurs guerres de décolonisation violentes, notamment politiques par la perte symbolique de l'Algérie.

Dans quelle mesure la lutte contre l'ordre colonial est-elle le résultat d'une politisation croissante et d'une prise de conscience des rapports inégaux entre colons et colonisés, tant en Afrique française qu'en France métropolitaine ?

Entre 1871 et 1919, les populations prennent progressivement conscience des injustices coloniales, malgré l'ambiguïté de certains comportements. La lutte se structure cependant au travers de mouvements nationalistes et de partis politiques entre 1919 et

1945. C'est au lendemain de la Première Guerre mondiale que s'opère un renversement des rapports de force et une implication croissante des Français de métropole dans les affaires coloniales.

*

*

*

La prise de conscience des injustices propres à l'ordre colonial se fait progressivement, même si les positions, tant dans les colonies qu'en métropole, demeurent parfois ambiguës entre 1871 et 1918.

Les résistances à la colonisation prennent d'abord la forme de révoltes primaires et traditionnelles, car elles relèvent d'un soulèvement spontané et peu structuré. La Révolte de la Grande Kabylie qui débute le 16 mai 1971 est ainsi caractérisée par cette spontanéité, car elle résulte du soulèvement de 250 tribus de Haute-Kabylie menées par le Cheick El Nokrani, sans réelle structuration. De surcroît, cette lutte contre l'ordre colonial ne peut avoir un impact fort sur le système car la France est essentiellement tournée vers la défaite franco-prussienne qui engendre une situation de repli national. A cela, Charles-André Julien ajoute que les insurgés sont reconnus comme des belligérants de droit commun, et non comme des opposants politiques. La France retire ainsi à la révolte des Nokrani tout caractère politique, et se rassure quant aux risques de renversement des

rapports de force. En France, un tournant s'opère avec l'avènement de la III^{ème} République qui met sur pied une véritable politique coloniale. Dans son ouvrage L'Idée coloniale en France de 1870 à 1962, R. Girardet écrit que c'est à partir de 1870 que naît un "véritable esprit économique impérial", porté par la publication De la colonisation chez les peuples modernes (1874) par Paul Leroy-Beaulieu. Cependant, le Journal des économistes conduit par de Molinari ne cesse de flétrir cette politique "incensée et malfaisante". Mais une telle opposition est d'abord guidée par un souci politique et économique, plus que social et humanitaire. Le véritable débat qui met aux prises les parlementaires a lieu en 1885, suite au vote d'un crédit extraordinaire de 12 millions de francs pour une expédition à Madagascar. Face à un Jules Ferry soucieux de "civiliser les races inférieures" et d'ouvrir de nouveaux marchés pour l'industrie, Clemenceau affirme que les colonies coûtent cher et qu'il est préférable de se concentrer sur l'avenir de la France. Mais les discours anticolonialistes demeurent minoritaires et la France se lance dans une course effrénée pour la colonisation française, laquelle se fait avec de fortes résistances contre les colonisateurs. La conquête en "tâches d'huile" de Madagascar par Gallieni et Lyautéy témoigne des luttes des populations. La colonne Voulet-Chanoine menée en 1898 illustre également les résistances extrêmes auxquelles sont amenés les

ne rien
écrire
dans

la
partie
barrée

N°
4
4/21

Examen ou concours :

Série* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

populations locales. Il est ainsi courant de brûler des villages avec leurs habitants et de procéder à un lynchage des Africains, y compris à Tombouctou. Du côté du Maroc, il faudra trente ans à Lyautéy pour amener à la soumission les tribus du Haut-Atlas.

Après les années de conquête armée, les résistances semblent avoir disparu. Or la lutte contre l'ordre colonial se poursuit, mais sous diverses formes. Elle se caractérise par la fuite, à l'instar des habitants de Tlemcen, essentiellement des intellectuels et des lettrés, qui fuient leur pays pour faire échapper leurs fils à la circonscription. Les résistances s'opèrent également au travers de l'attachement aux figures traditionnelles et à l'ordre religieux. La confrérie religieuse des Mourides manifesta par exemple une forte opposition aux autorités coloniales entre 1890 et 1907 en refusant de payer l'impôt ou de se soumettre à une autorité autre que celle des Nourou. Le Cheikh Baamba rejette notamment les administrateurs coloniaux dont le comportement n'est guère différent de celui des chefs traditionnels autoritaires.

N° 5 5/21

De surcroît, l'Islam constitue un pôle de résistance important dont les autorités coloniales ont bien compris l'importance. La Révolte de Margueritte en 1901 témoigne bien de la force de résistance générée par les croyances religieuses qui se confondent avec la défense d'une identité culturelle.

C'est pour cela que l'administration française met au point une science coloniale qui lui permet de répertorier les différentes confréries et de contrôler par la suite le pèlerinage à la Mecque sous la forme de convois groupés. Pourtant, les comportements n'en demeurent pas moins parfois ambigus chez les colonisés. Le mouvement des "Jeunes-Algériens" et des "Jeunes-Tunisiens" n'a pas pour vocation de renverser l'ordre colonial, mais d'obtenir la citoyenneté française en reconnaissance du service militaire. Dès 1907, ils revendiquent une meilleure intégration et reconnaissance de leurs droits. Ainsi que l'écrit G. Neyrier dans La France coloniale de 1914 à 1990 : "La francisation en marche est un signe majeur du colonialisme exercé par la puissance de la langue du pouvoir". Cependant, la France demeure à l'écoute des populations colonisées, notamment avec la Ligue des droits de l'Homme créée en 1898, et qui se déclare "kutrice des droits indigènes". Elle fonctionne par sections qui collectent des doléances, faisant ainsi le lien entre les autorités et les populations. Par conséquent, la lutte n'est pas univoque ni homogène, et se s'exerce